

# STATEMENT DISCOURS

SECRETARY  
OF STATE  
FOR EXTERNAL  
AFFAIRS.

SECRÉTAIRE  
D'ÉTAT AUX  
AFFAIRES  
EXTÉRIEURES.



NOTES POUR UNE ALLOCUTION  
PRONONCÉE PAR  
L'HONORABLE ALLAN J. MAC EACHEN,  
VICE-PREMIER MINISTRE ET  
SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX  
AFFAIRES EXTÉRIEURES,  
DEVANT L'INSTITUT CANADIEN  
DES AFFAIRES INTERNATIONALES

LE CANADA ET LE ROYAUME-UNI:  
ETABLIR UNE RELATION EFFICACE  
DANS UNE ÈRE NOUVELLE

HALIFAX

Le 13 mai 1984

LE CANADA ET LE ROYAUME-UNI: ETABLIR UNE RELATION EFFICACE  
DANS UNE ERE NOUVELLE

Je remercie l'Institut canadien des affaires internationales de me donner l'occasion de partager avec vous ces quelques réflexions sur un sujet qui me tient beaucoup à coeur: les relations entre le Canada et le Royaume-Uni.

J'ai le grand plaisir d'accueillir au Canada, et plus spécialement dans ma province natale de la Nouvelle-Ecosse, nos distingués visiteurs du Royaume-Uni qui participeront au colloque sur les relations canado-britanniques. Je tiens à offrir mes voeux personnels à la baronne Young, ministre d'Etat aux Affaires étrangères et du Commonwealth du Royaume-Uni. Je suis également très heureux de saluer la présence parmi nous du représentant du Canada à Londres, mon vieil ami et collègue l'honorable Don Jamieson.

L'objet du colloque de demain, dont le thème est "Le Canada, la Grande-Bretagne et les communautés atlantiques: Relations bilatérales dans un monde multilatéral", est de faire le point sur les relations entre nos deux pays et de chercher à éclairer la voie devant nous. Il s'agit là d'une entreprise intimidante. Nous cherchons tous à nous tirer d'affaire en des temps difficiles, voire dangereux. Il suffit de penser aux menaces qui pèsent sur le système monétaire international, à l'érosion du système commercial international et aux relations tendues entre l'Est et l'Ouest. Le Canada et la Grande-Bretagne font front commun face à tous ces problèmes, et le renforcement de nos liens bilatéraux revêt une très grande importance dans cette atmosphère tendue.

Le rapatriement de la constitution canadienne en 1982 a consacré, dans les relations entre nos deux pays, un changement fondamental et irrévocable qui s'était amorcé dans les années 30. L'après-guerre, qui a sonné le glas du colonialisme et de l'empire, a également favorisé l'établissement de relations multilatérales conformes à l'esprit du plan de Dumbarton Oaks, des accords de Bretton Woods et de la conférence de La Havane, de même que l'épanouissement d'un génie supranational en Europe.

Il était inévitable que la Grande-Bretagne se retrouve entre le Commonwealth, le continent européen et l'Amérique, plus précisément le Canada et les Etats-Unis avec lesquels elle avait noué des liens particuliers fondés sur l'histoire, l'ascendance et la coopération en temps de guerre. Et il n'est pas étonnant que les forces de l'histoire aient graduellement rapproché la Grande-Bretagne et l'Europe sur les plans économique et institutionnel, pour ne pas dire sur le plan géographique.

Pendant ce temps, le Canada changeait lui aussi. La base canado-américaine du triangle nord-atlantique s'allongeait sur le plan économique. Aujourd'hui, ce triangle n'en est guère plus un pour le Canada puisque plus de 70 % de ses exportations sont acheminées vers les États-Unis et que la majeure partie des investissements étrangers au Canada sont d'origine américaine. Cette évolution économique s'est accompagnée de profonds changements culturels et sociaux. Des immigrants sont venus des quatre coins du monde s'établir chez nous. Et le Canada a développé sa propre personnalité nord-américaine, s'inspirant de sa propre vision du monde nouveau.

Deux générations de Canadiens et de Britanniques se sont instruites de notre histoire commune, mais ne l'ont pas vécue aussi intensément que leurs parents et grands-parents. Comme l'on pouvait s'y attendre, la nature des relations entre nos deux pays a changé. Les liens familiaux ont pris le second rang, derrière les perceptions d'un intérêt commun. Nous ne sommes pas, l'un pour l'autre, notre principal sujet de préoccupation. Malgré tout, nos relations bilatérales demeurent importantes et dynamiques.

Certes, les relations entre nos deux pays n'ont pour l'essentiel nullement besoin d'être guidées par nos gouvernements. Les liens commerciaux reposent sur des débouchés avantageux. Les liens culturels se nourrissent de leur propre excellence. Et les nombreux contacts personnels sont le témoignage de l'affinité spéciale qui nous unit toujours l'un à l'autre. Il serait sans aucun doute approprié de rappeler que nous sommes ici dans la province de la Nouvelle-Ecosse, c'est-à-dire l'Ecosse nouvelle, et qu'après de longues années d'inactivité, les échanges entre l'Ecosse et la Nouvelle-Ecosse sont devenus plus fréquents et plus riches que jamais. Cette relation de personne à personne, de population à population, ne cesse de grandir et ce, dans notre intérêt à tous.

Je tiens à souligner qu'en 1982, après ma nouvelle nomination au poste de secrétaire d'État aux Affaires extérieures, j'ai constaté un certain changement dans notre relation bilatérale qui, pendant mon premier mandat, avait déjà évolué pour s'adapter à l'entrée de la Grande-Bretagne dans la Communauté européenne. En y regardant de plus près, j'ai décelé une ambivalence: même s'il y avait lieu d'éprouver une certaine satisfaction, il y avait également lieu de s'inquiéter. Les liens de toutes sortes, qu'ils soient humains, commerciaux, scientifiques ou culturels, demeuraient riches et variés. Cependant, une certaine complaisance semblait s'être installée dans les rapports entre nos deux gouvernements. J'avais l'impression que nous avions commencé à nous tenir pour acquis. Ce qui n'était dans l'intérêt de personne.

C'est avec M. Francis Pym, qui était alors secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, que j'ai pu faire le point sur cette grande question pour l'une des premières fois. Nous avons constaté que nous étions tous deux conscients des dangers de cette évolution et tous deux désireux d'y mettre un frein et de la renverser. Le fait que la visite de M. Pym au Canada était la première qu'effectuait un secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères de Grande-Bretagne en six ans confirmait que la relation entre les deux pays avait bel et bien été négligée.

Sir Geoffrey Howe et la baronne Young, qui avaient participé à ces discussions, ont alors décidé d'organiser des consultations politiques plus fréquentes et plus approfondies, et c'est ce que nous avons fait. Le Premier ministre Thatcher a visité le Canada en septembre dernier et le Premier ministre Trudeau s'est rendu à Londres en novembre pour discuter avec Mme Thatcher des dangers qui guettent les relations entre l'Est et l'Ouest et des moyens de les atténuer. J'ai effectué une visite officielle en Grande-Bretagne au début de décembre et j'ai alors eu des entretiens avec sir Geoffrey Howe. Il y a un peu plus d'une semaine, M. Gerald Regan a rencontré à Ottawa son homologue britannique, M. Channon, dont la visite faisait suite à la venue de M. Regan à Londres, il y a environ un an. En outre, nous nous sommes consultés l'un l'autre à l'occasion de réunions multilatérales au sein, notamment, de l'ONU, du Commonwealth et de l'OTAN afin de poursuivre le dialogue sur les grandes questions de l'heure.

Nos représentants respectifs se rencontrent également à intervalles périodiques. Ainsi, le sous-ministre responsable des Affaires politiques de mon Ministère a rencontré son homologue britannique à plusieurs reprises. Par ailleurs, le sous-ministre responsable du Commerce extérieur de mon Ministère et son collègue britannique se rencontrent deux fois par année dans le cadre de l'un des plus anciens mécanismes de consultation que nous ayons, à savoir le Comité permanent Canada-Royaume-Uni.

La volonté politique et les mécanismes de consultation sont donc là, et nous saisissons de plus en plus les occasions de dialoguer. D'autre part, les deux gouvernements sont prêts à donner au besoin l'élan voulu aux nombreuses autres activités qui nous rapprochent. Notre objectif consiste à concrétiser pleinement toute la gamme de nos relations dans les domaines des affaires, de l'éducation, des sciences et de la culture.

Je crois que nous pouvons tirer une certaine satisfaction de ce qui se passe entre nous.

A la base de notre relation, il y a les gens. Malgré le brusque ralentissement de l'immigration l'an dernier, attribuable aux effets de la récession mondiale, le Canada continue d'accueillir un nombre élevé d'immigrants britanniques hautement compétents. Pendant la dernière décennie, près d'un quart de million de personnes ont quitté la Grande-Bretagne pour s'établir au Canada. Il faut ajouter à cela le demi-million de Britanniques qui nous rendent visite chaque année.

Ces liens personnels et la familiarité qu'ils engendrent sont un atout précieux et nous devons les cultiver. Ils comportent également leur part de problèmes. Je pense plus précisément aux quelque 41 000 retraités résidant au Canada qui ne reçoivent pas une pension aussi élevée que s'ils vivaient en Grande-Bretagne. Le Canada souhaite ardemment conclure avec le Royaume-Uni un accord global qui protégerait les droits à la sécurité sociale de tous ceux qui émigrent dans l'un ou l'autre pays.

Les liens qui nous unissent sont renforcés par le biais de l'éducation. Chaque année, plus de 500 étudiants canadiens poursuivant leurs études dans des universités britanniques. Durant le vol qui m'a amené ici, je me suis souvenu que trois de mes collaborateurs politiques à Ottawa ont étudié dans des universités britanniques. Le chef de mon cabinet a étudié à l'université d'Edimbourg, et deux autres membres de mon personnel sont des boursiers de la fondation Cecil Rhodes qui ont étudié à Oxford. J'ajouterai qu'ils sont tous trois originaires de ma circonscription. Un nombre légèrement supérieur de citoyens britanniques sont inscrits dans des universités canadiennes, renversant ainsi la tendance remarquée pendant de nombreuses années. Le gouvernement britannique a pris des mesures en vue d'atténuer certains des problèmes que pose aux Canadiens le versement des droits d'inscription exigés des étudiants étrangers en Grande-Bretagne. Je ne puis qu'applaudir à cette attitude positive et ouverte et à cette volonté d'agir.

En Grande-Bretagne, les études canadiennes suscitent un intérêt grandissant. En décembre dernier, j'ai visité le Centre des études canadiennes à l'université d'Edimbourg en compagnie des deux hauts-commissaires. Nous y avons passé d'excellents moments. C'est avec beaucoup de plaisir que j'y suis retourné car j'étais là-bas au moment de l'inauguration du Centre dans les années 70. L'une des personnes présentes à la réunion à laquelle prenaient part les Britanniques qui devaient plus tard se charger de venir en aide au Centre était lord Trend, qui participera au colloque. J'ai donc été très heureux de constater que le Centre prend de plus en plus d'importance. Nous désirons

lui donner tout l'appui que nous pouvons au Canada. Il existe des centres semblables à Leeds et à Birmingham. Conscient de l'intérêt des universitaires britanniques et des liens florissants qui les unissent à leurs collègues canadiens, le Haut-commissariat du Canada à Londres encourage l'enseignement, la recherche et la parution d'ouvrages sur le Canada. Ainsi, des bourses de perfectionnement du corps enseignant permettent chaque année à des universitaires britanniques de visiter le Canada. Le haut-commissaire du Canada, M. Jamieson, assume la présidence d'une fondation indépendante, la Fondation pour les études canadiennes en Grande-Bretagne. Même si la popularité des études canadiennes en Grande-Bretagne est essentiellement un phénomène britannique témoignant de l'intérêt et de l'engagement des universitaires britanniques, nous aussi nous engageons à en maintenir l'élan.

D'autre part, nous continuons d'encourager des échanges par ailleurs déjà riches dans le domaine culturel. Nous avons récemment accueilli au Canada le Royal Ballet, tandis que l'un des meilleurs orchestres au monde, l'Orchestre symphonique de Montréal, vient tout juste de se produire à Londres. L'un des plus anciens théâtres londoniens, le Old Vic, vient d'être restauré par un Canadien, et les Londoniens ont pu y assister à une excellente représentation de l'opéra-comique The Mikado donnée par la compagnie du Festival canadien de Stratford.

Le Haut-commissariat vient également en aide à de nombreux artistes et interprètes canadiens en leur fournissant des conseils, en les aidant à établir des contacts et en organisant des expositions sur tout le territoire britannique ainsi qu'au Centre culturel de la Maison du Canada, que Sa Majesté la reine mère a réouvert en 1982.

Je ne sais trop si l'on peut considérer le curling comme une activité culturelle, mais à l'occasion de notre visite à Edimbourg, lord Elgin nous a encouragés, M. Jamieson et moi-même, à mettre son club de curling local au défi de venir au Canada. Ce que nous avons fait, sans grand espoir toutefois. Pourtant, son club a parcouru le Canada d'un bout à l'autre, depuis Halifax jusqu'à Ottawa. Voilà, du moins pour certains, ce à quoi se résume le Canada. Ce tournoi, auquel de nombreux Canadiens ont participé, a été fort intéressant. Ce sont là des échanges importants que nous devons encourager.

Les contacts entre les ressortissants de nos deux pays sont au coeur même d'un autre secteur dans lequel nous avons récemment cherché à resserrer les liens; il s'agit de

la coopération dans le domaine des sciences et de la technologie. Les conseillers scientifiques en chef de nos deux gouvernements ont récemment procédé à un échange de lettres officiel donnant une structure plus formelle à nos relations dans ce domaine et prévoyant la tenue de réunions périodiques à un niveau élevé. Des secteurs précis de coopération dans l'immédiat et dans les années à venir ont par ailleurs été recensés. Nous espérons que cette coopération donnera naissance à une collaboration industrielle.

Ce genre de collaboration existe déjà dans le domaine de la défense. En effet, un groupe d'orientation se réunit annuellement pour discuter de recherche, de développement et d'acquisitions dans cette sphère d'activité. Ces rencontres sont importantes à une époque où les coûts liés à la mise au point de matériel de défense augmentent à un tel point que seules les superpuissances, pour ainsi dire, peuvent les assumer.

Par ailleurs, il existe une étroite collaboration au niveau de l'entraînement militaire. Les militaires canadiens s'entraînent régulièrement en Grande-Bretagne, et vice-versa. Ces échanges favorisent une compréhension inestimable et augmentent notre capacité de travailler ensemble à la défense de l'Europe.

Les liens commerciaux et d'investissement entre les deux pays sont déjà bien établis et nombreux. Lorsque j'affirme que la Grande-Bretagne est, de loin, notre deuxième source d'investissements étrangers après les Etats-Unis, je me dois d'ajouter que les investissements britanniques au Canada, dont les deux tiers sont concentrés dans le secteur manufacturier, totalisent un peu plus de 5 milliards de dollars, soit environ 10 % du total des investissements étrangers au Canada. Parmi les entreprises britanniques implantées au Canada, il y a Reed Paper et Rio Algom dans le secteur primaire, C.I.L. et Hawker Siddeley dans le secteur secondaire, et Marks and Spencer et les pharmacies Boots dans le secteur de la vente au détail. Quelque 3 000 sociétés canadiennes trouvent leur origine dans des sociétés britanniques.

Mais il s'agit de nouveau d'une voie à deux sens. La valeur des investissements canadiens en Grande-Bretagne se chiffre à environ 2 milliards de dollars, soit environ 10 % du total des investissements canadiens à l'étranger. La présence du Canada en Grande-Bretagne se manifeste dans les secteurs manufacturier, minier et bancaire et au niveau de la vente au détail et des services. Des noms canadiens comme George Weston, Thompson, MacMillan Bloedel, McCain et Northern Telecom, pour n'en nommer que quelques-uns, sont bien connus là-bas.

Les liens historiques ont également contribué à l'établissement d'une relation commerciale solide entre les deux pays. La Grande-Bretagne est notre troisième marché en importance. Elle se classe au deuxième rang pour les produits manufacturés. En 1983, les ventes conclues avec la Grande-Bretagne ont représenté près de 40 % du total de nos ventes à l'ensemble de la Communauté européenne.

Au cours des vingt dernières années, les échanges commerciaux bilatéraux ont augmenté de façon constante, et le Canada a régulièrement enregistré un excédent appréciable. Il y a eu une tendance à la baisse pendant la récession, mais les chances d'une reprise en 1984 sont bonnes. Nous avons tout de même fait de la Grande-Bretagne un marché prioritaire pour les exportations. Mon Ministère est en train de préparer un guide des marchés d'exportation au Royaume-Uni, qui sera distribué en juin. Un certain nombre de débouchés y seront identifiés afin d'aider le secteur privé à concentrer ses efforts dans ce que nous considérons comme étant les principaux secteurs prometteurs.

Je sais que nos amis britanniques s'intéressent tout autant au marché canadien. L'an dernier, 80 % des exportations britanniques vers le Canada étaient faites de produits manufacturés, allant du scotch aux moteurs d'avion. Le haut-commissariat de Grande-Bretagne à Ottawa et le consulat britannique à Halifax, de même que ceux qui sont situés dans d'autres grandes villes canadiennes, consacrent beaucoup d'énergie à la promotion du commerce. Je sais que le Premier ministre Thatcher a profité de son séjour ici pour faire elle-même cette promotion. Il y a deux semaines, le ministre britannique du Commerce, M. Channon, est venu au Canada pour la même raison. Nous nous réjouissons de cet effort parce que nous savons fort bien qu'une relation commerciale solide est vitale pour nos deux pays, et qu'elle contribue à renforcer nos liens dans d'autres domaines.

Nos relations ne se limitent pas aux initiatives des deux gouvernements. Etant donné notre histoire et notre constitution fédérale, six provinces sur dix (l'Alberta, la Colombie-Britannique, la Nouvelle-Ecosse, l'Ontario, le Québec et la Saskatchewan) ont des représentants à Londres. Leurs activités de promotion du commerce et des investissements complètent nos propres efforts en vue de maintenir des liens durables et solides entre nos deux pays.

Il existe également une relation saine, qui a été récemment revigorée, entre les parlementaires du Canada et de la Grande-Bretagne. Une délégation de députés britanniques s'est récemment rendue à Ottawa. Je suis impatient de voir se resserrer davantage encore les liens



entre les parlementaires des deux pays de façon que grandisse entre eux la compréhension. Les chapitres canadiens de l'Association parlementaire du Commonwealth ont constitué l'une des principales sources de liaison avec les parlementaires du Royaume-Uni, et leurs efforts méritent certainement d'être encouragés. Il y a eu de fréquents échanges de vues sur la procédure parlementaire. A l'époque où j'étais leader de la Chambre à Ottawa, j'ai dirigé une délégation composée de représentants de tous les partis, qui s'est rendue au Royaume-Uni pour discuter de la réforme de la procédure parlementaire. Je crois que les parlementaires canadiens effectuent des visites dans le but précis d'examiner le fonctionnement du Parlement britannique, tandis que leurs homologues britanniques sont davantage enclins à venir au Canada comme observateurs, pour discuter d'un plus large éventail de questions. Nous avons surtout pu le constater à l'époque du rapatriement de la Constitution. A mon avis, les parlementaires de nos deux pays, et surtout ceux du Canada, doivent être encouragés à s'intéresser de très près à nos relations bilatérales et à chercher à les enrichir. Nous avons créé des associations parlementaires de concert avec d'autres pays, y compris les États-Unis, mais nulle n'est plus ancienne que celle que nous formons avec le Royaume-Uni. Nous avons découvert qu'il est très utile de mettre l'accent sur des questions bilatérales comme le commerce, les investissements, la culture, etc. avec les parlementaires d'autres associations.

Vous conviendrez sans doute avec moi qu'il se passe beaucoup de chose. Notre relation est complexe et fort variée; elle n'est certes pas moribonde. D'autre part, je crois que ces exemples illustrent très bien la façon dont nos deux gouvernements, loin de tenir les choses pour acquises, cherchent à maintenir les relations dans la bonne voie et à encourager de nouvelles possibilités. Il y a certes lieu de se réjouir du tableau d'ensemble.

Cependant, nous devons être conscients des problèmes qui se dessinent. Dans un monde de plus en plus complexe, mêmes les meilleures relations peuvent être soumises à des tensions. Celles-ci apparaissent trop souvent, notamment sous la forme d'obstacles tarifaires: c'est du moins notre avis. Je pourrais nommer un secteur, celui du papier journal, dans lequel notre marché traditionnel en Grande-Bretagne est actuellement menacé par les actions de la Communauté européenne. La mesure dans laquelle nous faisons face, ensemble, à cette situation et à d'autres menaces et défis, la mesure dans laquelle nous cherchons à comprendre et à prendre en compte les intérêts de l'autre, définiront la force et la vitalité véritables de notre relation. Nous reconnaissons que le changement fait

partie intégrante du tableau et, à mon avis, le papier journal illustre bien ce que le changement provoque et la façon dont il modifie la gestion de notre relation.

Les tensions économiques créées par les deux chocs pétroliers ainsi qu'une profonde récession ont mis au jour des réalités économiques jusqu'alors masquées par les conditions de croissance des années 60 et du début des années 70. Ces réalités nous obligent à nous adapter à de très grands changements chez nous et dans le reste du monde.

Sur le plan intérieur, nous nous heurtons tous deux à la révolution créée par la micro-technologie, l'ordinateur et le robot. Grâce aux progrès spectaculaires réalisés dans le domaine de la mémorisation et de la recherche documentaire, nous assistons actuellement à une explosion de l'information. En l'espace d'une génération, nos écoles sont passées du boulier-compteur à la calculatrice de poche, puis à l'ordinateur personnel. Les grandes lignes d'une révolution semblable dans le domaine de la biotechnologie se précisent. Ces progrès supposent des changements énormes et d'une portée considérable pour nos industries, nos économies et nos sociétés. Déjà bon nombre d'entre eux se produisent. Nous nous interrogerons ensemble sur ces questions clés lors de la réunion ministérielle de l'OCDE, la semaine prochaine, et du sommet de Londres, en juin.

Sur le plan bilatéral, nous avons également beaucoup à partager sur ces questions, qu'il s'agisse de notre expérience ou de nos connaissances. Nous avons tous deux besoin de bien comprendre les tendances nouvelles de la production industrielle et de l'avantage comparatif. Nous devons examiner la façon dont nos échanges et nos arrangements scientifiques et technologiques, ainsi que le Comité permanent Canada-Royaume-Uni, peuvent être mis à contribution à cette fin.

Nos entreprises et nos gens d'affaire sont des partenaires de longue date. Les gouvernements doivent par ailleurs être appelés à jouer un rôle complémentaire et catalyseur.

Le monde extérieur subit également de profonds changements. Au début des années 70, le Canada, la Grande-Bretagne et d'autres pays membres du Commonwealth étaient liés par un tarif préférentiel. À l'heure actuelle, le Royaume-Uni fait partie d'un secteur européen de libre-échange incluant la Communauté européenne et les pays qui font partie de la zone européenne de libre-échange. Si vous ajoutez à cela les pays signataires de la Convention de Lomé et peignez d'une même couleur tous les pays visés par

ces arrangements préférentiels, vous obtenez la configuration de l'ancien empire romain, et d'une grande partie des empires britannique, français, portugais et belge réunis.

Que deviennent dans tout cela nos vieilles relations bilatérales? Nos problèmes bilatéraux d'accès aux marchés et nos questions bilatérales de politique commerciale sont, pour l'essentiel, soumis à l'examen de la Commission européenne à Bruxelles. La Grande-Bretagne doit manifestement tenir compte des intérêts des neuf autres Etats membres de la Communauté. Et nous craignons toujours que nos intérêts ne soient compromis par le maquignonnage inévitable entre les Etats membres. Le papier journal est un exemple classique.

D'autre part, nous avons dû relever plusieurs défis dans le domaine de la sécurité, où nous avons l'un et l'autre contribué dans une large mesure à définir nos philosophies respectives. L'OTAN demeure la pierre angulaire de nos politiques étrangères et de nos relations bilatérales. Nous, Canadiens, sommes particulièrement heureux d'apprendre que lord Carrington deviendra sous peu l'homme de barre de l'OTAN. Sa vision du monde et ses grandes qualités de diplomate serviront sans aucun doute très bien l'Alliance à mesure que ses membres définiront son avenir.

Le Canada et le Royaume-Uni doivent maintenant oeuvrer individuellement et collectivement à l'édification d'une base solide pour la coopération entre l'Est et l'Ouest, base qui reconnaît non seulement les très grandes divergences qui séparent les deux parties, mais aussi les nombreux domaines dans lesquels elles partagent des intérêts communs.

De toute évidence, l'ordre du jour est intimidant. Chez nous, nous devons surmonter de très grandes difficultés, notamment moderniser des industries désuètes, réduire le taux de chômage, stabiliser les budgets et parvenir à une croissance économique non inflationniste soutenue. A l'étranger, nous devons maintenir un système monétaire et commercial multilatéral ouvert. A cet égard, l'une des questions clés est la gestion de la dette internationale des pays les moins avancés et des intérêts qu'ils doivent verser. La notion d'interdépendance nous oblige tous deux à continuer d'aider les pays en développement à améliorer leur bien-être et à atteindre des niveaux de développement économique suffisamment élevés.

Dans tout cela, il y a une large place pour la collaboration.

Afin d'étayer cet effort commun, nous devons maintenir et renforcer les éléments dynamiques de notre propre relation bilatérale. A cet égard, l'une des conditions fondamentales et essentielles consiste à poursuivre et multiplier nos échanges bilatéraux, qu'il s'agisse de personnes, d'étudiants, de capitaux, de biens et de services, ou d'information. Et nous ne devons pas oublier les échanges dans les domaines artistique et culturel. La largesse d'esprit et la franchise qui caractérisent cette relation pourraient rendre peu nécessaire la création de nouvelles institutions. Tout comme des familles se réunissent pour célébrer, pleurer un disparu ou commémorer une occasion spéciale, nous aussi, en tant que gouvernements, devons nous rencontrer pour suivre le cours des événements, faire le point, et réorienter notre pensée et nos approches au besoin.

La tapisserie de la relation du Canada avec le Royaume-Uni n'a pas perdu de son éclat. Elle reflète la maturité et la vitalité des liens qui la rendent unique.

Demain, nous ouvrirons le colloque sur les relations canado-britanniques. Il s'agit là d'une manifestation vivante de la relation dont je vous ai entretenus. Je suis impatient de savoir ce qui sera proposé pour susciter de nouvelles réflexions et activités qui enrichiront encore davantage notre relation enviable. Bien entendu, nous espérons que le défi sera relevé et que nous trouverons de nouvelles façons de progresser ensemble et de renforcer ce qui constitue déjà une très riche partie des relations du Canada à l'étranger, ces relations que nous maintenons avec un ami, un associé et un allié très cher, le Royaume-Uni.